



ASSCV



CSBC

## PARDIGON - COMITE DE PILOTAGE DU 9 OCTOBRE 2008

### Rapport aux Conseils

Le Comité de Pilotage pour l'aménagement de Pardigon s'est tenu le 9 octobre 2008. Les 10 membres du Comité sont présents.

#### Bilan de la saison estivale

L'équipe du Conservatoire a présenté un rapport documenté sur la fréquentation de la plage et des aires de stationnement.

Il faut d'abord les remercier pour un travail ingrat dans des conditions parfois difficile. Il faut environ 4 ans pour faire évoluer des habitudes et des mentalités.

#### Fréquentation

La pointe de fréquentation instantanée est estimée à 1680 personnes en juillet et 20% de plus en août. Par rapport à la capacité d'accueil de la plage de 3400 personnes sur la base de la norme DDE de 7 m<sup>2</sup> par personne, une réflexion est à poursuivre: nombre de rangs de baigneurs, répartition selon les zones, calcul confort à 10 m<sup>2</sup> par personne.

Une constatation: il n'y a actuellement pas de problème sur la densité des baigneurs.

#### Stationnement

650 véhicules jour en juillet et 789 en août sur les parkings 1,3 et 4 (2 gratuit) avec une pointe de 450 véhicules sur le parking 4. S'y ajoutent les stationnements anarchiques sur les voies des lotissements voisins. Voir photo en annexe.

Le stationnement était payant à La Croix Valmer. Le bilan financier est intéressant. Quelques difficultés au début. Les commerçants consultés estiment que le stationnement payant ne leur a pas fait perdre de clients.

Il était gratuit à Cavalaire. Il sera payant en 2009.

Ces chiffres, pris à la volée, peuvent alimenter une réflexion plus approfondie et prospective pour tenir compte de la montée en puissance des navettes gratuites et d'autres moyens de déplacement.

Point à étudier: distinguer le stationnement des usagers de la plage de la possibilité de circulation pour les besoins d'approvisionnement des concessions et pour la conduite d'accompagnement des enfants qui fréquentent l'école de voile: arrêt minute.

Conclusion: bonne mise en route et nécessité de poursuivre les expériences durant les années qui viennent, notamment, avant de conclure sur les besoins de stationnement compatibles avec le site.

Il a été rappelé par tous que sur La Croix Valmer le stationnement dans la bande des 100 mètres ne devrait pas être admis dans le programme final.

**Ruines romaines.** Nous avons noté la volonté de Cavalaire de valoriser les ruines de qualité de la villa romaine enfouie sous le parking. Problème intéressant, mais qui conduirait à une réduction de l'aire de stationnement. A suivre.

Madame Napoléon a proposé l'entrée au Comité de Pilotage de Monsieur Falconnet qui anime ces recherches. Les Associations approuvent cette proposition qu'elles avaient précédemment évoquée.

### **Programme de gestion 2009**

**Tragos et bâtiment de plage LCV:** l'Etablissement Public Foncier Régional et le Conservatoire passeront un accord d'occupation avec les Communes qui pourront y engager des investissements d'aménagement et qui les mettront à disposition.

Les **occupants sans titre** devront libérer les lieux à l'expiration du délai qui leur avait été accordé, généralement fin octobre. Passé ce délai, les procédures d'expulsion seront immédiatement engagées.

Cas particulier du **centre équestre**. Ce centre a bénéficié au départ d'un accord de pâturage pour des ânes, puis de dérives en dérives a détérioré le site, avec de fortes nuisances pour les voisins.

Il a été précisé que des solutions de rechange existent pour les jeunes qui fréquentent ce centre, tant sur Cavalaire que sur La Croix Valmer auprès des structures de qualité. Il a été demandé au centre de libérer les lieux au plus tard pour le 31 décembre 2008, ce qui lui sera confirmé.

**Jet ski:** La situation de l'emplacement occupé par les jet ski demande à être approfondie, tant pour une bonne connaissance de la situation actuelle, AOT ou sous concession de plage, service de bain de mer et ou compatibilité d'une autre activité, durée des engagements ...

Le résultat de ces positionnements conduira à une cessation de présence de jet ski sur les lieux en fin 2010, ou avant, en fonction de la compatibilité de la situation actuelle avec les prescriptions de la loi Littoral et de ses décrets d'application.

Madame le Maire a indiqué qu'une réflexion était en cours pour une relocalisation à côté du Yacht Club de Cavalaire.

### **Avenir**

Plusieurs hypothèses de travail ont été envisagées.

Le Docteur Gimmig a souligné l'importance de placer l'homme au centre de la réflexion dans chacun des points qui concourent à l'aménagement du site. Mr Detaille a ajouté que, dans le respect du site, des activités économiques doivent trouver leur place, en valorisant son caractère remarquable et en contribuant au coût de son aménagement et à son entretien. Ex: l'activité agricole doit renforcer le caractère naturel du site par des initiatives originales qui pourront faire appel, s'il y a lieu, au mécénat.

Madame Napoléon a indiqué que cette approche était la sienne.

Dans la même ligne, plusieurs intervenants ont émis des réserves à l'égard d'une solution de facilité de réimplantation de la vigne, alors que cette culture, très présente dans le voisinage, n'apporterait pas de contribution active à la qualité du site.

Les Associations ont confirmé leur demande pour que la démarche de développement durable soit constamment retenue, en recherchant largement l'avis des Communes, des professionnels et des associations lors de la préparation des propositions à présenter au comité de pilotage.

Plusieurs sujets émergent:

- la gestion de la plage par des concessions de service public de bain de mer, sa capacité d'accueil et les aires de stationnement et les cheminements de desserte des activités, dépôt minute, ...
- la reconstitution du cordon dunaire et l'aménagement entre route et mer
- la participation des activités agricoles sous des formes qui concourent à l'originalité et à la mise en valeur du site
- les fouilles romaines,

Elles souhaitent que les Communes et le Conservatoire, de la manière qui leur semblera la mieux adaptée, informent les habitants des grandes orientations qui auront été dégagées, avant que le programme d'aménagement ne soit adopté par le Comité de Pilotage.

Prochaine réunion du Comité de Pilotage: début 2009.